



PHILIPPE BESZON

SOUTIEN AU SPORT

La Chanvannaise Estelle Perriard au chevet des sportifs vaudois. [PAGE 9](#)

Journal de Vallorbe

FEUILLE D'AVIS DE VALLORBE ET ENVIRONS



JEAN MARCOUS ET THOMAS

VALLON

Le soleil a brillé sur la 15^e édition, très réussie, du Marché villageois. [PAGE 11](#)



JEAN MARCOUS ET THOMAS

VALLORBE

Le conférencier Philippe Pichot a animé les assises des Amis du Fort de Pré-Giroud. [PAGE 13](#)

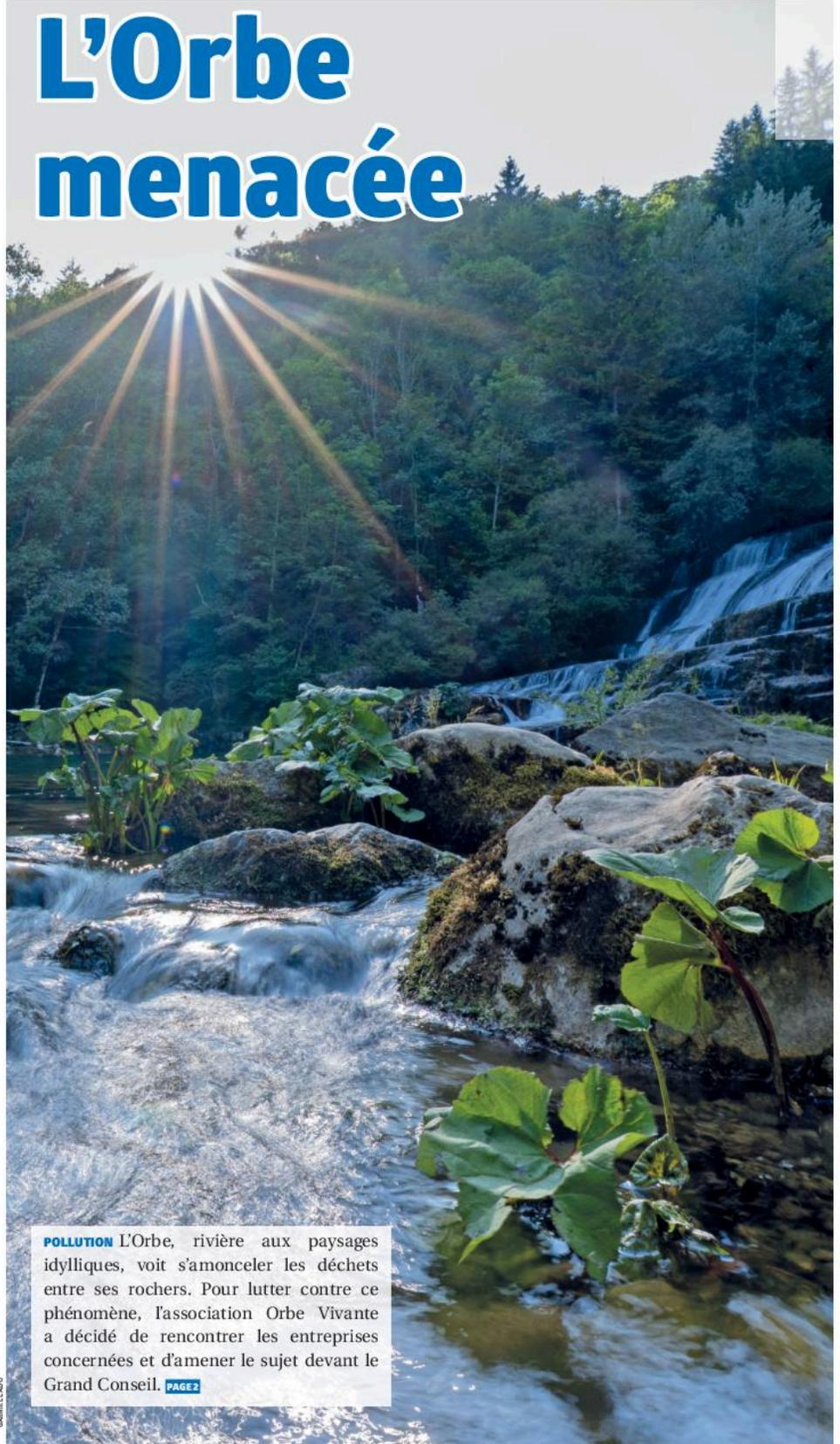
VOUS AVEZ UNE INFORMATION ?



Tél. 024 424 11 55 - redaction@laregion.ch

LA RÉGION

Toute l'info régionale
ABONNEZ-VOUS
www.laregion.ch



L'Orbe menacée

POLLUTION L'Orbe, rivière aux paysages idylliques, voit s'amonceler les déchets entre ses rochers. Pour lutter contre ce phénomène, l'association Orbe Vivante a décidé de rencontrer les entreprises concernées et d'amener le sujet devant le Grand Conseil. [PAGE 2](#)

GABRIEL LADO

L'équilibre de l'Orbe en difficulté

POLLUTION Les déchets s'accumulent au barrage du Day pour se déverser ensuite jusqu'au lac de Neuchâtel. Une détérioration du cours d'eau qui inquiète l'association Orbe Vivante. Elle a décidé de rencontrer les entreprises concernées et d'amener la problématique devant le Canton.

TEXTE: MAUDE BENOIT
PHOTOS: GABRIEL LADO

L'Orbe, rivière caractéristique du Nord vaudois, aussi belle que source de biodiversité, attire les touristes, les animaux et, malheureusement, les déchets. Comme beaucoup d'autres cours d'eau, plastiques et micro-plastiques jalonnent désormais le cours d'eau.

C'est au barrage du Day que s'accumule notamment une masse importante de débris. Lors des fortes pluies, ils sont entraînés par les crues et se déversent jusqu'au lac de Neuchâtel. En traitant directement les déchets au barrage du Day, la pollution pourrait être drastiquement réduite. C'est le constat que l'association Orbe Vivante a fait ces dernières années. En effet, parmi ses nombreuses activités, l'association organise ponctuellement des journées de nettoyage de déchets. Lors de leur dernière mission en mars 2025, leur constat s'est révélé préoccupant. À tel point que l'association active depuis 1992 a décidé de rencontrer les entreprises exploitantes du barrage du Day et de déposer une interpellation au Grand Conseil.

Rencontrer et discuter

«Ce n'est pas que les entreprises exploitantes du barrage n'ont jamais rien fait, explique Christian Lambery, co-président de l'association Orbe Vivante et habitant des Clées. Mais leurs actions étaient sporadiques et les entreprises rencontraient des difficultés logistiques.» Ainsi, le nombre de déchets reste préoccupant pour l'association. Christian Lambery et Christophe Estermann de Lignerolle, l'autre co-président de l'association, ont donc rencontré jeudi matin les deux entreprises concernées pour leur demander de trouver des solutions techniques fiables et efficaces afin de traiter les déchets au niveau du barrage du Day. Et ils se sont présentés avec le cadre légal à l'appui.

En effet, l'art. 41 de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) stipule que «1. Celui qui exploite un ouvrage de retenue a l'interdiction de rejeter en aval les débris flottants recueillis en amont. L'autorité peut autoriser des exceptions. 2. Il doit recueillir périodiquement les débris flottant aux abords des installations, conformément aux prescriptions de l'autorité». Ainsi, même si

les débris proviennent majoritairement de Vallorbe et des promeneurs qui se baladent le long de l'Orbe, ce serait donc aux deux entreprises de s'en occuper.

Au sortir de cette rencontre, les deux hommes sont optimistes. Les deux entreprises ont exprimé l'intention d'effectuer des études sur le sujet d'ici à l'automne et d'éventuellement mettre en place de premières solutions techniques et des mesures organisationnelles avant le printemps prochain, soit avant les premières fortes pluies. «C'est une porte qui s'entrouvre», observe Christophe Estermann, avant de souligner qu'entre prises de décisions et réalité, la période d'attente est parfois difficile à estimer.

Plus loin, au Grand Conseil

Si l'association a aussi obtenu quelques avancées favorables, elle souhaite tout de même amener la problématique jusqu'au Grand Conseil. Une interpellation devrait être déposée mardi prochain par le député vert Alberto Mocchi. Car l'association se questionne: «Que veut faire le Canton pour faire appliquer la Loi?» Il faut dire que la problématique ne concerne pas que le barrage du Day. «C'est le plus grand barrage sur l'Orbe et le deuxième plus grand du Canton. Mais il y a d'autres systèmes de retenues hydrauliques dans tout le canton de Vaud. Tous

« Il faut reconnaître la valeur de l'Orbe pour avoir la motivation de la protéger. »

Christophe Estermann, co-président d'Orbe vivante

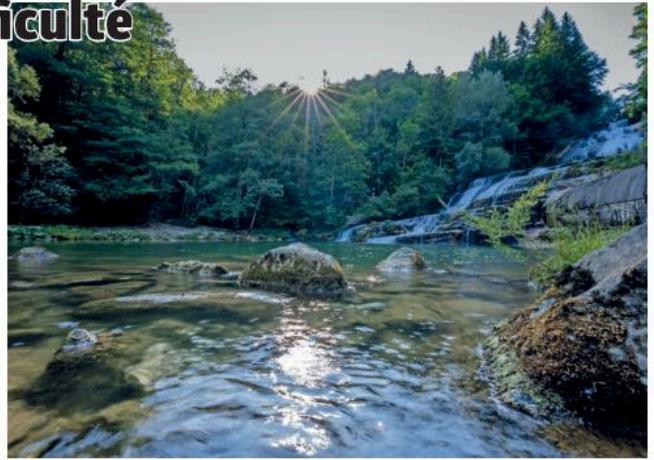
doivent s'occuper de leurs déchets», explique Christophe Estermann. L'association attend donc du Canton que celui-ci clarifie la situation juridique et les directives que les services concernés doivent appliquer.

Valoriser pour protéger

Plus largement encore, l'association souhaiterait qu'une réflexion sur l'Orbe soit engagée, car la rivière possède un attrait touristique et écologique. Selon l'association, il faudrait en faire la promotion, puisque seuls les sites connus bénéficient d'une protection satisfaisante. «Il faut reconnaître la valeur de l'Orbe pour avoir la motivation de la protéger», explique le Lignerollois. Avant d'ajouter: «Il faut toutefois prendre des dispositions pour anticiper les effets négatifs du tourisme».

INFOS PRATIQUES

Site internet:
lorbe-vivante.ch/
QR code pour la
Vidéo Youtube:



À première vue, l'eau paraît claire et limpide au saut du Day. Mais des déchets se cachent entre les rochers, amenés par les crues printanières depuis le barrage du Day.



Christian Lambery (à g.) et Christophe Estermann restent optimistes, même s'ils ne se bercent pas de fausses promesses.



Parmi les morceaux de bois, se mêlent des déchets plastiques flottants aux abords du barrage du Day. DONATAURA

EN BREF

YVERDON-LES-BAINS

Privilégier les transports publics à midi

La Municipalité a validé une mesure test visant à encourager l'usage des transports publics à midi dans les zones 40 et 41 (Yverdon et Montagny - secteur Chamard, Sermuz et Gressy y compris). De septembre à fin décembre 2025, les trajets aller-retour entre la périphérie et le centre-ville, réalisés entre 11h30 et 14h30, seront offerts aux usagers et usagers via l'application FAIRTIQ. Le coût de cette opération sera monitoré de manière rigoureuse et pourra servir d'indicateur pour la préparation de la mise en œuvre progressive de la gratuité ciblée des transports publics. Portée par TRAVYS et soutenue financièrement par la Ville, cette mesure a pour objectif d'inciter les personnes travaillant ou résidant en périphérie à profiter des commerces et services du centre-ville sans recourir à la voiture. Ce projet pilote s'inscrit dans une série de mesures complémentaires destinées à dynamiser le centre-ville et sera suivi et évalué en continu, avec des ajustements possibles. • Com./Réd.

L'ACTUALITÉ

VUE PAR DAM

